

FOIRE AUX QUESTIONS B.U.T. GEA et B.U.T. TC

IUT de SCEAUX

L'IUT de Sceaux est une composante de l'Université Paris-Saclay qui abrite l'Ecole Universitaire de 1^{er} cycle dans laquelle s'insèrent, entre autres, tous les IUT de l'Université.

Introduction

Quelles différences entre le nouveau Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) et le DUT que vous connaissiez ?

Comme l'ancien DUT, le Bachelor Universitaire de Technologie de l'IUT de Sceaux est une filière sélective accessible aux lycéens issus de bacs généraux, technologiques et aux étudiants en réorientation.

Le Bachelor Universitaire de Technologie est une formation de niveau Licence, dispensée au sein d'un IUT. Elle est reconnue par l'Etat et permet l'obtention de 180 ECTS (grade de licence). Son organisation se déploie durant 6 semestres (3 ans) et capitalise à la fois sur l'ancien DUT et sur l'expérience des Licences Professionnelles déjà opérées dans les IUT.

Avec le B.U.T., les IUT renforcent leurs atouts : les étudiants continuent à profiter d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques mixtes expérimentées.

Le cursus s'articule toujours autour de mises en situation professionnelles, de périodes en entreprise sous forme de stages ou en alternance (parfois dès la 1^{ère} année ou plus généralement sur les deux dernières années, voire uniquement la 3^{ème} année du cursus). Par ailleurs, le B.U.T. étant aligné sur les standards internationaux, il facilite les échanges avec les universités étrangères.

En synthèse, comme le DUT, le B.U.T. offre :

- Le même choix de spécialités reconnues (GEA, TC, etc.)
- Une formation sélective et accessible aux bacs généraux et technologiques
- Une pédagogie adaptée avec une large place aux travaux dirigés et pratiques en petits groupes tels que les projets tutorés
- Des stages longs qui émaillent toute la formation
- Des possibilités de périodes en apprentissage si l'étudiant le souhaite
- Une internationalisation accrue
- Une formation reconnue et des compétences recherchées par les entreprises
- Des équipes pédagogiques investies et proches des étudiants
- Un cursus universitaire et professionnel répondant à un programme national
- La possibilité de poursuivre ses études dans les meilleures Master et écoles.

Quelles différences entre un B.U.T. et une Licence générale ?

Le B.U.T. est une licence professionnelle en IUT qui propose un enseignement théorique et pratique sur 3 années, avec des projets et un encadrement personnalisé.

Il permet l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Une licence générale à l'Université est une formation plus théorique, avec moins d'encadrement personnalisé, et moins de contact avec le monde professionnel.

Quelle est la structure générale du B.U.T. ?

Un B.U.T est défini par une spécialité (à l'IUT de Sceaux : GEA ou TC) et un parcours.

Un parcours est défini par des compétences finales qui pourront être mises en œuvre dans un contexte professionnel et qui mobilisent des ressources acquises au cours du cursus. Il définit précisément un cursus de B.U.T., vise un champ d'activité et/ou une famille de métiers identifiés et permet de répondre à des enjeux de poursuite d'études.

Chaque spécialité de B.U.T. (il y en a 24 au total dans les IUT français) propose 1 à 5 parcours, tous définis sur le plan national. En 1^{ère} année, il n'y a pas de parcours mais un socle d'enseignements fondamentaux et d'activités communes à tous les étudiants d'une même spécialité. Dès la 2^{ème} année, l'IUT de Sceaux ouvre 5 parcours en TC et 4 parcours en GEA. Ces parcours sont tous proposés en formation initiale et certains en apprentissage.

Thème : Enseignement

Quelles sont les spécialités de B.U.T. proposées à l'IUT de Sceaux ?

L'IUT de Sceaux propose 2 spécialités de B.U.T. :

- Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
- Techniques de Commercialisation (TC).

Les spécialités de B.U.T. de l'IUT de Sceaux s'adressent à des bacheliers qui souhaitent suivre une formation encadrée dans le domaine de la gestion des entreprises au sens large, qu'elle soit tournée vers la finance, les ressources humaines, l'entrepreneuriat ou le commerce et le marketing.

Quelles sont les matières enseignées En GEA ? en TC ?

Le B.U.T. GEA prépare prioritairement aux métiers de la gestion, de la comptabilité, du contrôle de gestion, des ressources humaines et de l'entrepreneuriat. Matières majeures : comptabilité, gestion, fiscalité, ressources humaines, mathématiques, management d'activité

Le B.U.T. TC prépare prioritairement aux métiers du marketing, de la communication, du commerce et de la vente. Matières majeures : marketing, vente, e-commerce, négociation, communication, relation clients, langues vivantes.

Quels sont les parcours de B.U.T. proposés à l'IUT de Sceaux ? Quand les choisit-on ?

Le B.U.T. GEA est proposé, la 1^{ère} année, en formation initiale. Un socle d'enseignements fondamentaux et d'activités communes à tous les étudiants structure la 1^{ère} année. A partir de la 2^{ème} année, 4 parcours de B.U.T. GEA sont proposés, en formation initiale et certains en apprentissage:

• **Gestion comptable, fiscale et financière** : Parcours dont les compétences principales permettent aux étudiants :

- de produire et analyser l'information comptable, fiscale et sociale en comptabilité privée et publique ?
- de mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévision de l'activité de l'organisation.

• **Gestion et pilotage des RH** : Parcours dont les compétences principales permettent aux étudiants de gérer, d'administrer et de développer les ressources humaines d'une organisation ;

• **Gestion, entrepreneuriat et management d'activités** : Parcours dont les compétences principales permettent aux étudiants de :

- de contribuer à la création et au développement de la valeur dans les organisations par une gestion managériale polyvalente ?
- de développer l'esprit d'entreprendre en vue de créer leur propre entreprise.

• **Contrôle de gestion et pilotage de la performance** : Parcours dont les compétences principales permettent aux étudiants :

- d'utiliser et concevoir des outils de contrôle de gestion,
- de mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation.

Ces parcours proposent des cours différenciés mais ont également en commun des enseignements identiques qui constituent le socle du Bachelor GEA.

Le B.U.T. TC est proposé, la 1^{ère} année, en formation initiale et en formation par alternance. Un socle d'enseignements fondamentaux et d'activités communes à tous les étudiants structure la 1^{ère} année. A partir de la 2^{ème} année, 5 parcours de BUT TC sont proposés, en formation initiale et certains en apprentissage :

- **Marketing digital, e-business et entrepreneuriat.** Ce parcours vise à former les étudiants aux activités commerciales digitales des organisations en développant leurs compétences dans le pilotage et la gestion de ces activités d'une part [Gérer une activité digitale], et dans le développement de projet commercial digital pouvant mener à la création d'une start-up [Développer un projet e-business] d'autre part. Ce parcours permet de proposer un marketing intégrant efficacement les compétences digitales.
- **Business international : achat et vente.** Ce parcours vise à former les étudiants au marketing et commerce à l'international en développant leurs compétences stratégiques [évaluation de l'environnement international et sélection des marchés les plus adaptés à son internationalisation], et leurs compétences opérationnelles [achats et négociations en vue d'une internationalisation de l'entreprise et adaptation de son offre aux marchés étrangers] dans un contexte international.
- **Marketing et management du point de vente.** Ce parcours vise à former les étudiants au management de l'espace de vente en axant la formation sur les deux dimensions majeures de l'activité : la fonction d'animation d'équipe d'une part [Manager une équipe commerciale sur un espace de vente], et de pilotage de l'espace de vente d'autre part [Piloter un espace de vente] d'autre part.
- **Business développement et management de la relation client.** Ce parcours vise à former les étudiants au développement de l'activité commerciale tout en veillant à la satisfaction client pour bâtir une relation durable. Dans le cadre de l'adaptation locale, ce parcours permettra également de former les étudiants à des spécificités sectorielles : banque, immobilier, marchés industriels, informatique, etc.
- **Stratégie de marque et événementiel.** Ce parcours vise à former les étudiants au management de la marque (brand management) en développant leurs compétences dans la valorisation de la marque, à travers l'élaboration de contenus pour une marque et le suivi des relations médias, publiques et presse [Élaborer une identité de marque] et leurs

compétences dans le pilotage et la gestion des projets événementiels autour de la marque notamment [Manager un projet événementiel].

Ces 5 parcours proposent des cours différenciés mais ont également en commun des enseignements identiques qui constituent le socle du Bachelor TC.

L'entrepreneuriat est enseigné à l'IUT, quels que soient la spécialité et le parcours choisis.

De même, quels que soient la spécialité et le parcours choisis, les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger en 2ème année ou en 3ème année (programme Erasmus, Programme d'Echanges Etudiants du Bureau de Coopération Interuniversitaire (PEE du BCI), partenariat avec le Québec (UQAC), partenariat avec la Malaisie (UTP), partenariat avec le Mexique (Colima), partenariat avec la Chine (BNU), Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA), etc.). Ils peuvent bénéficier d'une aide financière sous certaines conditions.

Sous quelles formes les cours sont-ils enseignés ?

Les parcours conduisant au diplôme du B.U.T. articulent et intègrent enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stages et projets tutorés individuels ou collectifs.

Différents types de cours sont proposés : des Cours Magistraux (CM) en amphithéâtre par groupe de 180 étudiants ; des Travaux Dirigés (TD) par groupe de 28 étudiants ; des Travaux Pratiques (TP) par groupe de 14 étudiants.

Le B.U.T. offre ainsi aux étudiants une formation générale visant à acquérir des compétences transversales et à permettre aux étudiants de développer une pensée critique afin notamment d'appréhender les concepts et les enjeux de développement durable, de responsabilité sociétale, d'éthique, de mondialisation, d'interculturalité et de transition écologique. Il garantit également un apprentissage des outils numériques et d'au moins une langue vivante étrangère (2 dans nos parcours tertiaires TC et GEA) dont l'objectif est d'atteindre un niveau certifié du cadre européen commun de référence pour les langues.

La flexibilité (parcours et passerelles) est assurée par des modules d'enseignement qui peuvent, selon la réorientation visée par l'étudiant, renforcer le caractère professionnalisant ou académique de la formation.

Quelles sont les langues enseignées à l'IUT de Sceaux ?

Les langues pratiquées en B.U.T. sont **l'anglais, l'allemand, l'espagnol** et le **chinois** (seulement en B.U.T. TC). Chaque étudiant devra pratiquer **deux langues** obligatoirement.

Les étudiants pratiquant une autre langue que les quatre indiquées ici ne pourront pas la poursuivre à l'IUT.

Les candidats qui postulent en B.U.T. ayant étudié une autre langue que celles susmentionnées ne pourront pas non plus la poursuivre à l'IUT de Sceaux, à moins qu'ils puissent justifier d'un niveau B2 dans une de ces 4 langues. Pour tous les autres candidats, un cours « Espagnol grand débutant » sera imposé.

Remarque : il ne sera pas autorisé d'abandonner l'allemand ou le chinois au profit de « Espagnol grand débutant ».

Exemples de langues pratiquées en lycée :

- **LVA Anglais – LVB Espagnol** : *poursuite de ces 2 langues à l'IUT*
- **LV1A Allemand – LVB Anglais** : *poursuite de ces 2 langues à l'IUT*
- **LVA Anglais – LV2B Italien** : *poursuite de l'anglais et cours « Espagnol grand débutant » (sauf si niveau B2 en allemand, espagnol ou chinois)*

Pour les étudiants qui intègrent le B.U.T. TC (Techniques de Commercialisation), un cours de LV3 « Chinois grand débutant » pourra être proposé en option, sur sélection.

Existe-t-il un parcours réservé aux sportifs de haut niveau à l'IUT de Sceaux, qui permettrait par exemple de suivre un BUT TC avec un emploi du temps aménagé ?

Le cursus universitaire des étudiants ayant le statut de sportif de haut niveau (reconnu par leur fédération) peut être aménagé (cf <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/sport/sportifs-de-haut-niveau-shn-et-sportifs-de-haut-niveau-universitaire-shnu-de-luniversite-paris-saclay>). Ils peuvent, par exemple, effectuer leur B.U.T. en 4 ou 5 ans pour consacrer du temps à leur pratique sportive et ainsi mener de front leur double projet universitaire et sportif. L'emploi du temps des sportifs de haut niveau peut également être adapté en fonction des entraînements et compétitions.

Ces aménagements ne sont pas possibles en formation en apprentissage en raison du rythme d'alternance IUT / entreprise.

Par ailleurs, le sport peut être choisi en option à l'IUT de Sceaux via les activités du SUAPS.

Combien de temps durent les stages de 1^{ère} et 2^{ème} années ? Est-il possible de les effectuer à l'étranger ?

Au total, le B.U.T. prévoit 22 à 26 semaines de stages (8 à 12 semaines au total lors des deux premières années, 12 à 16 semaines la dernière année).

En B.U.T. TC comme en B.U.T. GEA, les missions du stage sont, en principe, en adéquation avec le parcours choisi. Ils peuvent s'effectuer à l'étranger.

Les stages donnent lieu à une évaluation. Une soutenance orale peut être organisée.

Comment trouver un stage à l'étranger ? Faut-il le trouver par soi-même ? Percevons-nous une aide financière ?

Le stage est généralement trouvé par les étudiants eux-mêmes et la logistique (logement, transport...) est également gérée par leurs soins. Une aide financière (ex : bourse AMI, bourse Pierre Ledoux) peut leur être attribuée selon divers critères.

Est-il possible de faire une partie de son parcours d'études à l'étranger ?

Quels que soient la spécialité et le parcours choisis, les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger en 2^{ème} année ou en 3^{ème} année (programme Erasmus, Programme d'Echanges Etudiants du Bureau de Coopération Interuniversitaire (PEE du BCI), partenariat avec le Québec (UQAC), partenariat avec la Malaisie (UTP), partenariat avec le Mexique (Colima), partenariat avec la Chine (BNU), Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco- américains (MICEFA), etc.) Ils peuvent bénéficier d'une aide financière sous certaines conditions.

Thème : Organisation

Comment fonctionne le système des absences/ retards à l'IUT de Sceaux ? Quels sont les motifs valables pour des absences/ retards justifiés ?

L'assiduité et la ponctualité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, stages en entreprises, SAE, projets tuteurés, ...) dans le cadre de la formation sont obligatoires pendant la durée des études (Annexe 1 de l'arrêté du 27-5-2021 - JO du 10-6-2021).

Toute absence devra être justifiée par une pièce officielle (certificat médical, convocation administrative, attestation de police, acte de décès, ...) remise par l'étudiant sous 48h et au plus tard à son retour auprès du secrétariat pédagogique du Département. A défaut

l'absence sera considérée comme injustifiée. Toutes ces informations sont regroupées dans un livret distribué lors de la rentrée.

Comment sont évalués les étudiants ? Comment valide-t-on son diplôme de B.U.T. ?

Le B.U.T. est organisé en six semestres constitués de plusieurs unités d'enseignement (UE) qui regroupent diverses matières.

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.

L'évaluation des étudiants repose sur le principe du contrôle continu (qui peut comprendre notamment un contrôle commun à la fin de chaque semestre).

Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le B.U.T. obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens (ECTS).

Durant la totalité du cursus conduisant au Bachelor Universitaire de Technologie, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus d'une fois un semestre. En cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par le directeur de l'IUT, un redoublement supplémentaire peut être autorisé.

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université sur proposition d'un jury présidé par le directeur de l'IUT et comprenant les chefs de départements, pour au moins la moitié d'enseignants-chercheurs et enseignants, et pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels en relation étroite avec la spécialité concernée, choisis dans les conditions prévues à l'article L. 612-1 du code de l'éducation.

Les universités délivrent, au niveau intermédiaire, le Diplôme Universitaire de Technologie qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens (ECTS).

L'emploi du temps est-il chargé ? La quantité de travail est-elle importante ?

La formation est organisée selon le Programme National des différentes spécialités de B.U.T., sur six semestres.

Le Bachelor Universitaire de Technologie comprend des activités de formation correspondant pour l'étudiant à l'équivalent de 1 800 heures d'enseignement encadrées pour les spécialités du secteur d'activités « services ».

En cohérence avec ses objectifs d'accueil, d'encadrement et de réussite, et afin de permettre une pédagogie innovante et différenciée, tout en laissant une large place au travail en mode projet et aux mises en situation, des activités dirigées sont proposées aux étudiants. Elles correspondent à un total de 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages (8 à 12 semaines les 4 premiers semestres, 12 à 16 semaines la dernière année) et s'ajoutent aux activités encadrées définies comme les enseignements en présentiel ou organisées selon des modalités équivalentes.

Ainsi, les étudiants ont environ 28 heures de cours/semaine. Le travail personnel à la maison (exercices et révisions) est estimé à 15 heures par semaine.

L'année universitaire démarre début septembre. Les stages sont prévus pendant l'année et durant la période estivale.

La charge de travail étant conséquente, les étudiants doivent être capables de s'organiser rapidement et correctement pour ne pas être dépassés par le volume et la variété des travaux demandés. L'intégration immédiate et l'implication dans la formation sont indispensables. Il faut être doté d'un bon relationnel, faire preuve de curiosité, avoir l'esprit d'entreprendre et manifester une réelle volonté de travailler en équipe.

Y a-t-il des périodes de vacances ?

Oui, les étudiants ont les vacances universitaires, plus courtes que les vacances scolaires et en général dévolues aux révisions ou aux stages.

En formation en apprentissage, les apprentis ont le statut de salariés. Ils ont donc 5 semaines de congés payés, à prendre obligatoirement sur le temps en entreprise.

Thème : Vie à l'IUT

Existe-t-il des associations à l'IUT ?

Oui, il en existe plusieurs : Bureau des Arts (BDA), Bureau des Sports (BDS), Bureau du Développement Durable (BDD), ...

Comment et où se loger ?

Il existe des logements universitaires gérés par le Crous près de l'IUT de Sceaux (à Antony, à Chatenay-Malabry et à Fontenay aux Roses). Afin d'obtenir un logement, il faut faire une demande auprès du Crous. Le dossier est examiné en tenant compte de la distance entre le lieu d'habitation et l'établissement, les revenus des

parents et le nombre d'enfants à leur charge. Des appartements sont aussi loués par les particuliers ainsi que des chambres chez l'habitant. Il faut se renseigner le plus tôt possible car de nombreux étudiants choisissent cette option. Enfin, la ville de Sceaux propose également des logements étudiants.

Où manger à l'IUT ?

Il y a une cafétéria et plusieurs distributeurs sur place. Lorsque le créneau de déjeuner est de 1h30, il est possible de se restaurer au restaurant universitaire du Crous de la Faculté Jean Monnet située à 15 mn à pied. Enfin, le centre-ville tout proche propose des restaurants, boulangeries, supermarchés à proximité, de la vente à emporter, etc.

Que faire pendant son temps libre ?

Les étudiants peuvent étudier en bibliothèque. Ils disposent également d'une salle de repos et de salles informatiques. Du sport est également proposé.

La Faculté Jean Monnet de Droit-Economie-Gestion est-elle accessible ?

Oui, elle se situe à 15 mn à pied. Il est possible d'accéder au restaurant universitaire et d'accéder à la bibliothèque universitaire ainsi qu'au pôle OCPE (orientation et construction de votre projet d'étude).

Quelle est l'ambiance à l'IUT ?

L'ambiance est bonne même si la charge de travail est soutenue. Il faut être investi. Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement au sein de l'IUT.

Je souffre d'un handicap, y a-t-il des facilités d'accès ou d'apprentissage ?

L'IUT est habilitée à accueillir des étudiants en situation de handicap. Avec l'aide du médecin, tout est mis en œuvre pour accueillir ces étudiants dans les meilleures conditions possibles.

Un accès PMR au bâtiment, ainsi qu'un ascenseur sont mis à disposition. L'emploi du temps est aménagé de telle sorte que les étudiants concernés aient cours au même étage.

Pour certains handicaps qui le justifient, des « tiers-temps » supplémentaires pendant les contrôles peuvent être autorisés par les médecins universitaires.

Peut-on pratiquer un sport ?

Oui, il existe un BDS (Bureau Des Sports). De plus, le sport peut être choisi en option dans le cadre du B.U.T.

Thème : Comment intégrer l'IUT ? Que faire après ?

Comment intégrer l'IUT de Sceaux après le Bac ?

Conformément à l'article L. 612-3 du code de l'éducation, les capacités d'accueil des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur des établissements relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont arrêtées chaque année par l'autorité académique après dialogue avec chaque établissement.

Les demandes d'admission en première année d'IUT sont examinées par un jury désigné par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IUT. Le jury d'admission comprend :

- le directeur de l'IUT ou son représentant, président ;
- les chefs de département de l'IUT ;
- les enseignants-chercheurs ou enseignants, représentant le ou les départements de l'IUT ;
- un ou plusieurs représentants des milieux socio-professionnels.

Avant de candidater sur Parcoursup, l'élève doit vérifier que la formation correspond bien à ses souhaits (intensité, encadrement, exigence, disciplines enseignées, etc.) en se renseignant de façon approfondie (Journée Portes Ouvertes, site de l'IUT, etc.).

S'il est convaincu de son choix, il devra compléter soigneusement le dossier en ligne, en joignant le projet de formation motivé / la lettre de motivation et les documents demandés.

Les candidatures sont examinées attentivement : les moyennes et des notes des trois trimestres de Première et des deux premiers trimestres de Terminale (des moyennes trop basses en français, mathématiques, langues sont éliminatoires) sont analysées, les appréciations portées par les enseignants de lycée sont prises en compte.

Comment intégrer l'IUT de Sceaux en 2^{ème} ou 3^{ème} année de formation ?

L'admission au cours du cycle de formation est possible par validation d'acquis d'études ou d'expérience. À cet effet, des paliers de réorientation, des passerelles et des enseignements d'adaptation sont mis en place après validation par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) ou par une commission ad hoc composée d'équipes pédagogiques issues de plusieurs composantes et présidée par le directeur de l'IUT. Cette commission a pour mission d'apprécier toute demande d'admission et de définir les modalités d'adaptation, d'accompagnement et de réorientation.

Quelles filières sont acceptées à l'IUT de Sceaux ?

Les candidats issus des nouveaux baccalauréats généraux et de baccalauréats technologiques (STMG en priorité) peuvent candidater à l'IUT de Sceaux, en TC comme en GEA. Les candidats issus de bacs technologiques ne sont pas prioritaires, il y a simplement 2 classements différents (1 classement pour les bacs généraux et 1 classement pour les bacs technologiques).

Que faire après un B.U.T. TC ?

Poursuite d'études : en France ou à l'étranger, en Master de gestion, en écoles de commerce (via les concours d'admission parallèle), en IAE, etc.

Insertion professionnelle : les débouchés sont par exemple : attaché commercial, technico-commercial, chargé de clientèle, commercial export, assistant marketing, chef de rayon, etc.

Que faire après un B.U.T. GEA ?

Poursuite d'études : en France ou à l'étranger, en Master de gestion, en écoles de commerces (via les concours d'admission parallèle), en IAE, etc.

Insertion professionnelle : les débouchés sont par exemple : assistant comptabilité gestion, adjoint chef comptable, assistant contrôleur de gestion, assistant en analyse financière, gestionnaire back-office, assistant du responsable du personnel, du responsable de formation, du responsable du recrutement, etc.

Quelques points spécifiques au B.U.T. en formation par apprentissage: TC (à partir de la 1ère année) et GEA (à partir de la 2^{ème} année)

Que se passe-t-il si le candidat ne trouve pas d'entreprise ?

Si un candidat choisit un parcours en apprentissage en 2ème année et ne trouve pas de contrat en entreprise, le transfert est éventuellement possible en formation initiale.

L'IUT de Sceaux a-t-il des entreprises partenaires ?

Quelques entreprises et partenaires embauchent des étudiants en apprentissage chaque année.

L'IUT reçoit beaucoup d'offres de postes entre avril et août et nous transmettons les offres aux candidats que nous avons sélectionnés et qui confirment leur venue à l'IUT de Sceaux. La plateforme JobCareer de l'Université Paris-Saclay permet également aux entreprises partenaires de déposer des offres d'apprentissage relayées par l'IUT.

Nos CFA (Centre de Formation d'Apprentis) partenaires proposent également des offres.

Attention, pour une rentrée en septembre, il faut chercher un contrat dès le mois de mars, en répondant aux annonces que les entreprises publient sur leurs sites internet ou sur les sites d'offres d'emplois. On peut également envoyer des candidatures spontanées.

Dans quel genre d'entreprise peut-on postuler ? Pour quel type de poste ?

Les organisations publiques ou privées de tous les secteurs sont attentives aux candidatures des apprentis en B.U.T. Il faut surtout que les missions confiées correspondent au diplôme.

L'alternance est-elle possible dès la 1ère année en BUT1 TC ?

Oui, à la rentrée 2023, l'IUT de Sceaux ouvre la possibilité de candidater en première année de BUT (BUT1) en alternance (FA pour Formation en Alternance).

Concernant le BUT1 TC, peut-on candidater en alternance et en formation initiale ?

Oui. Vous avez la possibilité dans le cadre des vœux ParcoursSup de formuler un vœu BUT1 TC FI (pour Formation Initiale) et un vœu BUT1 TC FA (pour Formation en Alternance).

Quel est le rythme d'alternance en BUT TC 1ère année?

Le rythme sera, à partir de la rentrée 2023, de 3 jours de formation à l'IUT et 2 jours en entreprise par semaine.

Y a-t-il une spécialisation dans le cadre de l'alternance ?

La première année de formation reste une année de tronc commun. A partir de la deuxième année (BUT2 et BUT3) les étudiants de FI comme les apprentis de FA choisissent un parcours de spécialité parmi les 5 parcours prévus par le diplôme (BDMRC, SME, MDEE, BI, MMPV). L'IUT de Sceaux offre un très large choix de parcours de spécialisation, tant en FI qu'en FA.

Est-il préférable de trouver une entreprise proche de l'école ou du domicile ?

C'est au candidat d'apprécier.

Faut-il attendre d'être admis dans la formation avant de chercher d'une entreprise ?

Non, la recherche de contrat est un élément clé de la candidature. Si vous avez trouvé une entreprise, n'hésitez pas à l'indiquer dans votre candidature.

Quel type de missions le contrat d'apprentissage signé en BUT1 TC FA doit-il prévoir ?

Nous n'avons pas de fiche de missions types, mais les bases sont les suivantes :

- Missions de prospection nouvelle clientèle,
- Missions de fidélisation clientèle,
- Négociation en B to B,
- Etudes de marché, études de la concurrence,
- Mise en place d'outils de communication externe ou interne,
- Participation à l'organisation d'événements ou à la participation de l'entreprise à des événements extérieurs (salons par exemple),
- Relation avec les fournisseurs, facturation, relances, gestion de litige,
- Etc.

La pertinence des missions (et la validité du contrat) seront appréciés par le responsable de formation.

Attention, la part du temps de travail en distanciel ne peut excéder 25% du « temps entreprise ».

Quelle doit être la durée du contrat d'apprentissage ?

Pour obtenir le statut d'apprenti en BUT1 vous devez obligatoirement signer un contrat d'une durée de 3 ans. La durée du contrat doit couvrir toute la durée de la formation et inclure la date de diplomation (pour une inscription en BUT1 à la rentrée 2023, compter entre 6 et 8 septembre 2026).

Comment les missions en entreprise peuvent-elles évoluer au cours des 3 ans du contrat ?

Il est recommandé de faire évoluer les missions en entreprise au cours des 3 ans afin de monter en compétences et de s'adapter de manière cohérente aux choix de parcours du BUT 2 et BUT3.

Comment justifier d'éventuelles absences lorsque je suis apprenti ?

L'apprenti (comme les étudiants de FI) est soumis à l'obligation d'assiduité. Cette obligation d'assiduité s'applique aussi bien aux périodes en entreprise qu'aux périodes de formation. Toute absence, quelle que soit la période, doit être justifiée. Dans le cadre d'une absence pour raison médicale d'un apprenti, un arrêt de travail (application du droit du travail) et non un simple justificatif est demandé.

L'IUT de Sceaux a-t-il des partenariats avec des entreprises ?

Oui, l'IUT de Sceaux a des relations privilégiées avec un certain nombre d'entreprises qui participent aux événements dédiés, organisés par l'Institut (JPRO, Forum Entreprises, JPO, etc.). Le candidat BUT1 FA procèdera cependant à

une recherche active et autonome de contrat d'apprentissage afin de valider son inscription.

La réorientation rentre-t-elle dans les critères d'admission?

Les candidatures FI comme FA exprimées dans le cadre d'une réorientation sont examinées au titre « Bac antérieurs ».